

Collège Léonard de Vinci





Ecole ⇨ Collège : de nouveaux repères :

- Un professeur pour chaque matière
- Plusieurs salles de cours
- Un emploi du temps variable selon les jours
- Une nouvelle façon d'apprendre
- De l'aide aux devoirs

Horaires de début et fin de cours : de 8h05 à 12h15

de 13h50 à 14h : « Silence, on lit ! »

de 14h00 à 17h00

Exemple d'emploi du temps d'un élève de 6ème

COLLEGE LEONARD DE VINCI

6E

06/02/2024 14:41 - Page 1

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h00	FRANCAIS 106	ANGLAIS LV1 212	SOUTIEN_APPROFONDISSEMENT 201,204,207,208,211 RUSSE	MATHEMATIQUES 204	SCIENTES VIE & TERRE 102 SVT
9h00	ANGLAIS LV1 212	HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EMC 205	FRANCAIS 106	PHYSIQUE-CHIMIE 107 Sciences physiques	SCIENTES VIE & TERRE 102 SVT
10h00	ED.PHYSIQUE & SPORT. EPS	EDUCATION MUSICALE 100 Musique	MATHEMATIQUES 204	FRANCAIS 106	SCIENTES VIE & TERRE 102 SVT
10h15					PHYSIQUE-CHIMIE 107 Sciences physiques
11h15			ARTS PLASTIQUES 109 Arts plastiques	ANGLAIS LV1 212	FRANCAIS 106
12h15					
13h40	HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EMC 205	AP-MATH 201,204		HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EMC 205	ED.PHYSIQUE & SPORT. EPS
13h45					
15h00		MATHEMATIQUES 204		AP-FRANCAIS 105,106	
16h05	ANGLAIS LV1 212	VIE DE CLASSE 212			
17h00					
18h00					

Les langues vivantes et les options

Au-delà de l'anglais qui constitue la première langue vivante obligatoire, chaque élève pourra choisir une deuxième langue vivante : l'allemand, le russe ou l'espagnol pour **toute sa scolarité** au collège. Un élève qui débute la LV2 allemand en 6^{ème} ne pourra l'abandonner en 5^{ème} pour l'espagnol ou le Russe

6^{ème}

- Allemand

5e / 4e /
3e

- Poursuite de l'allemand
- Russe
- Espagnol

5^{ème}

- Classe à Horaires Aménagés Théâtre

4e / 3e

- Classe à Horaires Aménagés Théâtre
- Euro



L'accès à la scolarité avec l'Environnement Numérique de Travail

Pronote (Accès Parent et élève)

- Emploi du temps
- Cahier de textes numérique
- Agenda
- Evaluations / Bulletins scolaires
- Absences, retards
- Information aux élèves et familles

Accès aux téléservices (Accès Parent)

- Bourses d'Etat
- Orientation après la 3^{ème}
- Affectation après la 3^{ème}



Le service Santé et Social

Le service infirmerie

- L'infirmière est présente au collège 2 jours et demi par semaine

Le service social

- Une assistante sociale est présente au collège sur rendez-vous auprès des familles et des élèves

Le service d'aide à l'orientation

- La psychologue de l'éducation nationale en charge de l'orientation est présente une journée et demi par semaine.

L'association des parents d'élèves

La présence des parents d'élèves est indispensable dans les instances de décisions ou de concertation du collège ; elle permet :

- de faire valoir l'opinion des élèves et de leurs parents ;
- de participer à la prise des décisions les plus importantes de la vie du collège ;
- d'être régulièrement informés sur le fonctionnement du collège et d'intervenir également en cas de problèmes particuliers ;
- de préparer et de mener, en concertation avec les autres composantes de la communauté éducative, les actions nécessaires au maintien de la qualité du service public d'éducation ;

La section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

Elle accueille des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, après notification de la Commission Départementale d'Orientation ou de la MDPH.

L'enseignement général :

Cet enseignement est dispensé par des professeurs des écoles spécialisés. Les cours d'anglais, d'EPS, de technologie, de sciences physiques sont assurés par des professeurs du collège.

En classe de 6^e, les élèves de SEGPA sont inclus par demi-groupe avec une demi-classe de 6^e générale en anglais, EPS et sur le bloc sciences.

A partir de la 5^e, des inclusions individuelles sont réalisées en fonction du projet de l'élève.

L'enseignement technologique et professionnel :

A partir de la 4^{ème} les élèves bénéficient d'un enseignement technologique et professionnel (6h en 4^{ème} et 12h en 3^{ème}) dispensé par des professeurs de lycée professionnel (PLP).

Dès la 4^{ème}, des stages en milieu professionnel et des visites des différents lieux de formation sont mis en place.

Au collège Léonard de Vinci, les champs professionnels sont :

- Habitat
- Hygiène Alimentation Service.

La fin de la scolarité au collège

En juin, tous les élèves de 3^e SEGPA passent le Certificat de Formation Générale (CFG) et certains d'entre eux le DNB, série professionnelle.

Poursuite de scolarité

L'objectif de la scolarité en SEGPA est de préparer l'élève à poursuivre une formation qualifiante de niveau V (CAP) voire un bac professionnel.

L'élève et sa famille opteront soit pour une poursuite en Lycée Professionnel soit pour l'intégration d'un Centre de Formation d'Apprenti (signature d'un contrat d'apprentissage).



Processus d'inscription au collège

Avril -Mai : Demande d'affectation dans un collège public à la direction académique

Saisie informatique de la fiche de liaison de demande d'affectation dans un collège public

Si votre enfant est scolarisé dans une école publique
c'est l'école qui vous transmet et procède à la saisie informatique de ces renseignements

Si votre enfant est scolarisé dans une école privée
Prendre contact avec le secrétariat du collège qui vous transmettra le document « fiche de liaison » et procèdera à la saisie.

Fin mai : Envoi des dossiers d'inscription

Les dossiers d'inscription du collège sont donnés aux familles par les écoles publiques du secteur (Beauvallon, Jacques Brel, Jean Jaurès, Le Créac'h, Pasteur)

Pour les élèves scolarisés dans le privé et domiciliés dans le secteur du collège, les dossiers d'inscription sont envoyés directement à la famille.

Autour du 10 juin : Résultat des affectations dans le collège

Une notification d'affectation est transmise aux familles.

Pour les élèves qui ont obtenu une dérogation, le collège transmet le dossier d'inscription aux écoles publiques proches (écoles publiques de Plédran, écoles publiques de Saint-Brieuc) ou pour les autres situations directement aux familles

Mi-juin : Retour du dossier d'inscription au collège

Entre 16h et 19h, les parents sont invités à déposer le dossier d'inscription de leur enfant

Le tub est présent pour répondre aux questions concernant les transports urbains



<http://www.college-leonard-de-vinci-stbrieuc.ac-rennes.fr>

